



**Pays : République de Guinée
Plan de Travail Annuel (PTA) 2014**

Programme Développement Durable et Gestion de l'Environnement

Les actions du Programme Développement Durable du PNUD visent à relever les défis liés à la gestion durable de l'environnement et l'adaptation au changement climatique tant au niveau national que local, à travers la formulation, la mise en œuvre et le suivi évaluation de politiques et programmes de gestion de l'environnement et de politiques sectorielles tenant compte des engagements de la Guinée en conservation et protection de l'environnement, et des changements climatiques. Dans ce cadre, le programme contribuera à l'effet ci-après du Plan Cadre des Nations Unies Pour l'Aide au développement :

Effet(s) de l'UNDAF/ Programme de pays :

(i) - D'ici 2017, les secteurs publics, privés, collectivités locales et les populations adoptent de nouvelles techniques et comportements favorables à un environnement durable et assurent une meilleure prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles dans un contexte d'adaptation au changement.

Produit(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD – 2013- 2017)

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

- 1.1- Technologies localement adaptées, économiques testées, évaluées et prêtes pour passer à l'échelle
- 1.2 - Capacités de 50 communes rurales et urbaines renforcées et leurs forêts dotées de plan d'aménagement pour une meilleure conservation de la biodiversité.
- 1.3 - Accords juridiques, institutionnels, de gestion et de financement sont atteints pour promouvoir les moyens de subsistance durables et l'accès à l'énergie renouvelable pour 10% des populations de la zone du projet (dans une première phase).

Partenaires de réalisation :

- Institution de tutelle signataire : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
- Structures de réalisation : Cabinet du Ministre de l'Environnement, Cabinet du Ministre de l'Habitat, OGUIDAP, Direction Nationale des Forêts, Secrétariat Permanent du Conseil National de l'environnement et du Développement Durable

Autres partenaires :

Nationaux : Ministère du Plan, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (CERESCOR), Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère de l'Élevage, Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises; Ministère de l'Agriculture ; Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance ; Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de l'Énergie, Ministère des Transports.

Internationaux : PAM, ONUDI, CILSS, Banque Africaine de Développement (BAD), Union Européenne

aly

Texte explicatif

Depuis 2011, la Guinée sort progressivement d'une profonde crise politique (effritement de l'autorité de l'Etat, déliquescence des services de sécurité, dysfonctionnements dans la justice, absence de dialogue politique constructif avec l'opposition, manque de cohésion sociale...). La crise a été aussi économique avec, notamment entre 2005 et 2010 une baisse du PIB par tête de 5,4%, une inflation cumulée de 124% et un important déficit des finances publiques. Enfin, la crise a été sociale avec une pauvreté dont l'incidence est estimée à 55,2% en 2012.

Par ailleurs, la base des ressources naturelles pour une croissance inclusive est confrontée à des risques majeurs. Le recul du couvert végétal (86,000 ha de perte annuelle de forêt tropicale contre 36 000 ha en moyenne pour les pays situés au Sud du Sahara), la diminution accélérée des ressources hydrauliques, la dégradation progressive et généralisée des sols, une consommation énergétique dominée par les énergies traditionnelles, la précarité des établissements humains, la persistance de l'agriculture itinérante, les effets du changement climatique,..., constituent les principaux problèmes. A cela s'ajoutent l'impact en termes de dégradation des sols et l'effet des changements climatiques ainsi que l'exploitation abusive des autres ressources. Par ailleurs, la proportion de la population utilisant une source d'eau potable, après avoir augmenté a baissé pour se situer à 67,8% en 2012. L'accès aux infrastructures d'assainissement reste limité et la proportion d'individus vivant dans des ménages disposant d'un système sain de débarras des ordures s'établissait à 9,8% en 2012 contre 19,4% en 2002.

Face à cette problématique, les principaux enjeux portent sur :

- Les incertitudes concernant l'utilisation des sols et leur conservation, les dispositifs juridiques inadaptés à la nouvelle situation climatique, la faiblesse des moyens d'application des textes, l'insuffisance des informations sur les ressources forestières couplée à une augmentation de la demande de produits forestiers, et la faiblesse de la transparence dans la protection de l'environnement ;
- L'absence d'alternatives économiques et la faible capacité d'adaptation des populations conduisant à une dégradation poussée des écosystèmes. L'accroissement de la demande urbaine en bois d'énergie se traduisant par un accroissement des prélèvements sur les ressources naturelles accessibles;
- L'intégration du changement climatique dans les plans et budgets de développement local ; que les informations agro-météorologiques soient disponibles pour les activités dépendant du climat telles que l'agriculture et l'élevage, et que les agriculteurs mettent en œuvre des systèmes agricoles adaptés ;
- Un cadre politique à même de gérer les risques liés au changement climatique favorisant la formulation d'une réponse intégrée en matière d'adaptation au changement climatique ;
- Des capacités insuffisantes à mettre en œuvre des mesures d'adaptation et à utiliser les nouvelles technologies et, les faibles capacités techniques et financières des ménages ruraux, affectent la capacité d'adaptation des communautés.

Le programme « Environnement et Développement Durable » s'inscrit dans une approche de continuité et de consolidation des résultats obtenus au cours des dernières années et spécifiquement apportera des appuis :

- Au développement des technologies adaptées (foyer améliorés, énergie solaire), renforcer les capacités des communes rurales et urbaines et doter leurs forêts de plan d'aménagement pour une meilleure conservation de la biodiversité ;
- Promouvoir les moyens de subsistance durable et l'accès à l'énergie renouvelable pour les populations de la zone du projet.

Il sera mis en œuvre en synergie et en complémentarité avec l'axe croissance inclusive pour l'atteinte des cibles de résultats de la composante ' « Croissance et Développement Durable »' du CPAP pour l'année 2014.

aly

Résultats annuels attendus en 2014 :

I - Des outils de planification du développement et de mobilisation de ressources pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement sont élaborés

(a) – Au niveau national :

- La Guinée dispose d'un Document d'Appui du Programme (DAP) Environnement et Développement Durable approuvé pour la mobilisation des partenaires techniques et financiers et toutes les autres parties prenantes autour d'une stratégie de mise en œuvre.
- Le Pays dispose d'une Stratégie de l'Energie Durable pour Tous adoptée et partagée avec tous les partenaires offrant un cadre d'information et de sensibilisation ainsi que de mobilisation des ressources à l'échelle nationale, régionale et internationale pour les activités opérationnelles.
- Le Document de la Stratégie Nationale sur la Biodiversité est revu suivant les objectifs d'Aichi. Il prévoira des mécanismes de consultation, de dialogue et une coordination intergouvernementale mis en place pour assurer la cohérence entre les diverses approches de conservation en considérant les intérêts légitimes des communautés des zones riveraines. Il permettra également de s'assurer que la valeur des biens et services issus des écosystèmes, ainsi que les opportunités liées à l'adaptation et à la résilience fondées sur les écosystèmes, sont bien prises en compte dans le processus de planification nationale.
- Des nouveaux Documents de Projets sur (i) le développement du marché de biogaz en Guinée, (ii) l'Adaptation basée sur les écosystèmes en Haute Guinée, (iii) le Renforcement de la Gestion décentralisée de l'Environnement pour atteindre les objectifs des Conventions de Rio et Ecosystem-Based Adaptation ciblant les communautés vulnérables de la région de la Haute Guinée sont élaborés et approuvés par le FEM afin de mobiliser des appuis financiers pour protéger la diversité biologique, atténuer les changements climatiques, la dégradation des terres et lutter contre la désertification et prévenir la pollution des ressources en eau tout en créant pour les populations les conditions susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie.

(b) - Au niveau local, opérationnel

- des Communes Rurales en zone côtière, dans les préfectures de Gaoual, Koundara et de Mali disposent des plans de développement local prenant en compte la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation aux impacts induits par les effets néfastes du changement climatique. La mise en œuvre des PDL ainsi révisés favorisera la résilience climatique des modes et moyens d'existence des populations.
- La Commune de Ratoma dispose d'un Plan Foncier permettant à l'administration d'identifier les occupants de parcelles, de désigner et caractériser un domaine dont la finalité est l'établissement d'un titre de propriété.

(c) – Renforcement des capacités techniques, opérationnelles et sensibilisation

- les services techniques du Ministère de la Ville, de l'Assainissement et de l'Aménagement du Territoire (Direction Nationale de la Construction- DACO) sont renforcés pour la prise en compte de l'efficacité énergétique dans les normes de construction ;
- Les stations météorologiques de la zone côtière sont équipées en matériel informatique en vue de collecter les informations météorologiques pour une diffusion plus large aux utilisateurs (agriculteurs, aviation civile, marine, centres de recherches...). L'exploitation judicieuse des données collectées permettra de faire des prévisions agrométéorologiques pour adapter les cultures aux conditions climatiques nouvelles et améliorer la production agricole et la sécurité alimentaire.

- **Le Ministère de la Ville**, de l'Assainissement et de l'Aménagement du Territoire est appuyé dans le processus de révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme des villes de Conakry et de Coyah afin de tenir compte des impacts négatifs du changement climatique et prévoir des mesures d'adaptation pour améliorer le cadre de vie des populations
- **Les capacités de planification** des services centraux des Ministères en charge de l'Environnement, du Plan, de l'Economie, du Budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont renforcées en matière d'analyse des coûts et bénéfices du changement climatique. Cet appui concourra à la prise en compte dans la planification, la budgétisation et le financement du développement des impacts négatifs du changement climatique dans tous les secteurs
- des comités de gestion des parcelles aménagées sont formés et sensibilisés sur l'exploitation rationnelle de ces plaines afin d'accroître la production et la productivité rizicole
- Les ONG, OCB, OSC et journalistes sont sensibilisés sur les risques climatiques et leurs impacts sur le développement économique ; cet appui favorisera la diffusion des bonnes pratiques atteintes par les projets et programmes.

II- Intervention directe

II- 1- Résilience, Adaptation au Changement Climatique et diffusion de nouvelles technologies

- Des plaines de mangrove réhabilités par l'élévation de diguettes de protection contre l'intrusion saline dans les Communes rurales de Koba, Kito, Kaback et Kakossa;
- Elargissement de la mise à disposition des foyers améliorés aux femmes permettant une économie d'énergie et un allègement considérable de leurs charges ménagères, permettant la diminution de la coupe du bois énergie et l'amélioration des conditions de vie.
- Elargissement des installations des systèmes photovoltaïques installés dans les sites d'application du projet RAZC ; des centres de santé, des lieux de culte ainsi que des écoles et bureaux sont pourvus en système d'éclairage, de charge de batterie de téléphone et d'alimentation d'appareils audio-visuels. Ces interventions améliorent sensiblement les conditions de vie et de travail des populations et favorise l'atteinte de l'ambitieux programme énergie pour tous.
- Les groupements salicoles dont 4 féminins sont équipés pour la production du sel solaire permettant ainsi aux femmes d'améliorer leur revenu par la vente du sel mais aussi réduire la pénibilité des travaux de production du sel tout en protégeant l'environnement.
- Des systèmes de suivi-évaluation des fermes ostréicoles et des groupements de producteurs de sel sont mis en place et opérationnels afin d'accompagner les producteurs dans l'amélioration des techniques de production, de conservation et de commercialisation du sel solaire.

II- 2- Conservation

- Le Document du Programme COMPACT' est élaboré et approuvé pour la protection des Monts Nimba. Dans ce cadre, la Guinée rejoint ainsi ces partenaires de la Côte d'Ivoire et du Libéria avec l'appui du PNUD et du FEM.
- Des actions pour la protection et le suivi du site du patrimoine mondial sont renforcées et l'impact cumulé des activités de prospection minière sur la fragmentation des milieux et la dissémination des espèces allochtones dans le Site du patrimoine mondial des Monts Nimba et la zone contigües évalué permettant de mettre en place un mécanisme de gestion du domaine réservé.

II. Stratégie d'intervention :

Conformément aux orientations définies dans le CPAP, la stratégie d'intervention du programme repose principalement sur :

- La collaboration avec le gouvernement et les divers partenaires en mettant l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour la prise en compte des effets des changements climatiques dans les programmes et les politiques de développement socio-économique ;
- l'élaboration et la diffusion des outils pour l'intégration de la gestion durable des ressources naturelles et des mesures de résilience et d'adaptation au changement climatique dans les Plans de Développement Local des Communes Urbaines et Rurales.
- Les études de cas pertinentes initiées, programmées et mises en œuvre avec les services déconcentrés ; les résultats et les acquis positifs qui feront l'objet d'une large diffusion auprès des populations et des décideurs politiques et économiques par l'intermédiaire des canaux de communication requis dont les médias ;
- l'appui au Gouvernement à travers les collectivités locales à sécuriser les réserves foncières de l'Etat; promouvoir le développement des capacités dans le processus d'établissement des titres fonciers, élaborer des outils de planification urbaine (schéma directeur, plan d'occupation des sols...).
- la mise en œuvre des recommandations du Programme National Intégré d'Accès aux Services Énergétiques Modernes (PRONIASE) élaboré et validé en 2012. Par ailleurs, de nombreux acquis positifs existent dans la diffusion des foyers améliorés dans certaines Communes Urbaines et Rurales des régions naturelles de Guinée
- la mise en œuvre du Plan d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique. Le produit repose sur l'idée que les mesures d'adaptation au changement climatique doivent d'abord et avant tout être entreprises au niveau des communautés et des villages. La communauté est donc considérée comme un point d'entrée clé et comme un moteur essentiel du changement. Le produit contribuera au renforcement des capacités des services déconcentrés de l'Etat dans la prise en compte du changement climatique dans les Plans de Développement Local, à l'information et sensibilisation, à la mise en œuvre de mesures d'adaptation locales et pragmatiques à travers des démonstrations sur la base des bonnes pratiques. Il constituera en particulier un moyen de faire la promotion de l'adaptation aux intrusions salines et à l'augmentation de l'érosion dues à une élévation du niveau de la mer, du prolongement de la durée de sécheresse et la faible pluviométrie dans la zone de transition et les actions anthropiques des zones minières. Il s'agirait aussi de mettre en place de nouveaux outils qui permettront d'intégrer le changement climatique dans les plans, programmes, politiques et actions des services déconcentrés.
- La situation de référence du projet Gaoul, Koundara et Mali assortie d'une carte agro écologique est élaborée et validée pour définir le cadre d'intervention, les réorientations possibles et les mécanismes de mise en œuvre du projet.
- la révision de manière participative de la stratégie et du plan d'action national de la biodiversité tenant compte les nouveaux aspects du Plan stratégique de la Convention de la Diversité Biologique à savoir : (i) intégration systématique de la biodiversité, (ii) évaluation des biens et services des écosystèmes et (iii) intégration des défis et des opportunités liés à l'adaptation et la résilience éco systémiques ;
- Les décideurs et les bailleurs de fonds sont sensibilisés sur les risques climatiques et leurs impacts sur le

développement économique. Les impacts du changement climatique constituant une contrainte majeure pour l'atteinte des OMD.

- l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées conformément aux engagements de l'Etat dans les différentes conventions ;
- l'élaboration des plans d'aménagement et de gestion participative de forêts communautaires dans un contexte de gestion durable des terres intégrant les mesures d'adaptation aux changements climatiques en partenariat avec les services déconcentrés de l'état ;
- Les recommandations du Comité de Pilotage du Programme des 13 et 14 décembre 2012 à Conakry.
- Suivi et évaluation : un plan de suivi-évaluation sera élaboré par le programme et mis en œuvre par toutes les parties prenantes : Comité de Pilotage, MEEF, PNUD, FEM, autorités préfectorales et communales.
- Aspect genre : Tous les appuis réalisés par le programme, les implications des groupes vulnérables notamment des jeunes et des femmes seront recensés et mis en exergues. Les bénéficiaires tirés par ces groupes seront naturellement diffusés et multipliés.
- Un rapport d'évaluation à mi-parcours est élaboré et validé par les instances de coordination politique et opérationnelle du projet Renforcement de la résilience en zone côtière, afin d'apprécier les résultats atteints, les contraintes et faire des suggestions pour l'atteinte des objectifs fixés.
- Le renforcement du partenariat avec le Centre International de Lutte contre la désertification du Sahel pour de nouvelles initiatives dans la mise en œuvre du Plan d'action national de Lutte contre la Désertification et la capitalisation des résultats pertinents du programme de renforcement des capacités légales et institutionnelles des Départements techniques intervenant dans le secteur de l'environnement.

III. Arrangements de gestion :

(i) – Du Comité de Pilotage du Programme (CPP)

La Mise en œuvre du programme est sous la responsabilité de deux (2) Comités de Pilotage thématiques (Diversité biologique et Changement Climatique/Désertification) organes de décision, dont la fonction principale consiste à : examiner l'état d'avancement semestriel/annuel de la mise en œuvre du programme sur la base des rapports établis ; décider des correctifs nécessaires pour une meilleure exécution des activités ; donner les directives nécessaires à la bonne exécution du programme. Le Comité de pilotage se réunit deux (2) fois par an sur convocation de son Président, élu parmi les membres statutaires. Un dispositif réglementaire précisera les conditions de fonctionnement du CPP ainsi que de sa composition (fonctions d'utilisateur principal, de fournisseur principal et d'assurance projet). Le Comité de Pilotage comprend des représentants des diverses entités des secteurs publics et privés, de la société civile et des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Il est composé des représentants : (i) Ministères en charge de l'Environnement, des Eaux et Forêts, de l'Agriculture, de l'Elevage, des Mines, de l'Energie, de la Coopération, de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de la Pêche et de l'Aquaculture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction nationale de la Recherche – MAB), de la Promotion Féminine et de l'Enfance, de l'Industrie et des PME, du Plan, de l'Economie et des Finances, de l'Urbanisme et Habitat ; (ii) des ONGs nationales environnementales, de représentants des Communautés Rurales et Urbaines (iii) des Universités et des Centres de recherches (CERESCOR, CERE, Centre Halieutique de Boussoura).

Il est prévu en tenant compte de la situation géographique du projet « Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali » de mettre en place un Comité de pilotage différemment de celui proposé plus haut.

(ii)- Du Comité Technique Restreint du programme (CTR)

Le Comité Technique Restreint est une instance d'appui technique placée sous la supervision du Comité de Pilotage du Programme. Il se réunira plus fréquemment selon le besoin et au moins une fois par trimestre. Son secrétariat est assuré par l'expert en charge de la sous-composante par délégation du Coordonnateur du programme. Son rôle sera d'orienter les activités de la sous-composante pour le respect de l'orientation

stratégique du programme, d'approuver techniquement les rapports des consultants/Opérateurs nationaux et internationaux, de disséminer les bonnes pratiques et de s'assurer que la réalisation des activités suit une planification rigoureuse et un chronogramme de suivi et évaluation approuvé en début d'année. Le Comité Technique Restreint fait un rapport sur les dossiers à lui soumis pour examen et émet un avis sur l'état d'avancement de la sous-composante au Comité de Pilotage du Programme avant la réunion de celui-ci. Le CTR sera composé de 7 experts sectoriels.

L'Unité de Gestion du Programme (UGP) est dirigée par le Directeur National du Programme, nommé par le Gouvernement. Celui-ci sera assisté par un Coordonnateur National recruté suivant les procédures du PNUD pour jouer le rôle d'Administrateur technique du programme et bénéficierait de l'appui de 3 experts : un en changement climatique, un en agroforesterie/biodiversité, un en communication et suivi-évaluation et du personnel d'appui (1 gestionnaire comptable, 1 comptable, 1 assistant administratif, 3 chauffeurs, 2 gardiens et 1 planton). Elle aura entre autres mandats la gestion quotidienne du programme, la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières, la planification et la coordination des activités, le suivi-évaluation périodique interne des différentes sous-composantes, le secrétariat technique du comité de pilotage et du Comité Technique Restreint.

(iii)- Rattachement du Programme au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts qui en sera la structure d'accueil en raison des activités transversales et de la nature des sous-composantes (spécificité des projets FEM). Organe de coordination, les capacités institutionnelles du Ministère seront renforcées par la mise en place d'une Unité de Gestion du Programme dont la mission s'étend à l'ensemble des tâches nécessaires à l'exécution et à la gestion du programme.

(iv)- Utilisation du formulaire FACE (Autorisation de financement et confirmation des dépenses) par les partenaires nationaux d'exécution pour demander des fonds et faire rapport sur les dépenses comme décrit dans le CPAP. Sont autorisés à valider le formulaire FACE, le Directeur national du projet ou son suppléant ainsi que le Coordonnateur national du programme/ou l'expert de la sous-composante par délégation de pouvoir.

(v)- Responsabilités du Gouvernement : mettre à la disposition de l'équipe du projet des locaux avec des bureaux fonctionnels et le personnel national de contrepartie (Directeur national du programme et autres cadres fonctionnaires concernés par la réalisation d'activités spécifiques). Le Gouvernement s'engage à verser, au titre de l'exercice budgétaire 2014, une contrepartie financière de quatre cent trente cinq mille dollars US (435.000 \$ US) afin de contribuer au financement des dépenses courantes liées notamment à l'entretien des locaux et des équipements du programme et à la prise en charge de toute autre dépense pertinente non éligible sur fonds PNUD/FEM. Le financement des charges récurrentes, une fois le programme achevé, relèvera du Budget de l'Etat. Le Gouvernement prendra également les dispositions qui s'imposent pour la capitalisation des meilleures pratiques et expériences développées par le Programme.

(vi)- Principaux risques encourus dans le cadre du fonctionnement du programme : retard dans la mise en place de la contrepartie de l'Etat ; la faible maîtrise de l'esprit et des modalités pratiques de mise en œuvre de l'Approche Harmonisée de Transferts de Fonds (HACT) ; le manque de transparence dans la sélection des consultants et des ONG ; l'instabilité monétaire et le risque de change ; le manque de ressources mises à la disposition des structures-cibles du programme par le Gouvernement pour leur fonctionnement normal ; les interférences des responsables administratifs et politiques dans la gestion du programme; les défaillances dans le respect des engagements politiques entraînant de fait un environnement macroéconomique et sociopolitique peu propice à la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires à la bonne exécution du programme.

IV. Suivi et évaluation :

Conformément aux modalités préconisées par l'UNDAF et aux orientations décrites dans le CPAP, le suivi et l'évaluation du programme reposent principalement sur :

- les rapports trimestriels de suivi et d'avancement élaborés et soumis par le Directeur/coordonnateur national de programme au PNUD et au comité de pilotage. Ils doivent servir de base à l'appréciation des

demandes de décaissements faisant l'objet du rapport FACE ;

- la revue à mi-parcours (en fin juin ou début juillet) pour apprécier les avancées et les difficultés dans la réalisation des activités prévues ;
- la revue annuelle, effectuée au 4^{ème} trimestre de l'année en cours, en vue de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs, de tirer les enseignements et de programmer les cibles annuelles de produits et les activités pour la prochaine année. Le Rapport d'avancement standard (SPR), élaboré à l'issue de cette revue, est exploité par les Groupes thématiques et lors de la réunion d'examen annuel de l'UNDAF ;
- l'audit annuel du programme/sous-programmes ;
- les rapports de visites périodiques sur le terrain ;
- les évaluations d'effet prévues dans le plan de suivi-évaluation du PNUD et de l'UNDAF.

Dès le début de la mise en œuvre des activités du Programme, un plan de travail sera élaboré pour chaque sous-composante sur une base trimestrielle et semestrielle. Ces plans de travail seront transmis au Gouvernement, au Représentant Résident du PNUD et aux agences de réalisation.

V. Contexte juridique :

Dans le contexte de mise en œuvre des activités du PNUD selon les modalités opérationnelles harmonisées du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD), le présent Plan de Travail Annuel (PTA ou AWP), combiné avec le CPAP dont il constitue une partie intégrante, est le document de projet visé à l'article premier, paragraphe 1, de l'accord-type d'assistance de base conclu et signé le 13 février 1975 entre le Gouvernement de la Guinée et le PNUD.

Période couverte par le Programme : 2013- 2017
Composante du Programme : Développement Durable
Axe stratégique : Protection de l'Environnement et Gestion Durable des Ressources Naturelles
Titre du programme : Appui au renforcement des capacités nationales pour la réduction de la vulnérabilité et d'adaptation aux risques climatiques des écosystèmes et des communautés (RCN-VAE)
Code du programme: GIN
Durée du programme : 60 mois (janvier 2013-décembre 2017)
Modalité d'exécution : Exécution nationale (NEX)

Budget estimatif 2013-2017 (en \$ US) : **18.000.000**
 Budget estimatif 2014 (en \$ US) : **3.282.542**
 Sources :
 Ressources allouées :
 - Ressources ordinaires PNUD : **1.012.000**
 - Financement FEM : \$ US : **2.270.542**
 Ressources à mobiliser :
 - Gouvernement (en espèces) : **USD**
 Gouvernement (en nature) : local avec bureaux fonctionnels+ personnel national de contrepartie estimés à **\$ 50.000 US**

Approuvé au nom de :	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement :		5/2/14	Prof Koutoub Moustapha SANO (PhD) Ministre de la Coopération Internationale
Partenaire de réalisation :		05/02/2014	Hadja Kadiatou N'DIAGNE Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts
PNUD		07/02/2014	Mme Metsi Makhetha, Directeur Pays du PNUD

aly

Plan de travail annuel
Année 2014

Année 2014

Contributions des partenaires	Resources	
	Nature	Espèces (\$US)
Gouvernement Guinéen	Local avec bureau fonctionnels+personnel national de contrepartie estimée à \$50.000 US	
PNUD		1.012.000
FEM		2.270.542
TOTAL		3.282.542

dlj

Titre : Renforcement des Capacités Nationales pour la Réduction de la Vulnérabilité et l'Adaptation aux risques climatiques des Ecosystèmes et des Communautés (RCN-VAE)

Priorités nationales : Renforcement des capacités nationales pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles

Effet UNDAF/ Programme de pays : D'ici 2017, les secteurs publics, privés, collectivités locales et les populations adoptent de nouvelles techniques et comportements favorables à un environnement durable et assurent une meilleure prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles dans un contexte d'adaptation au changement climatique

Indicateurs d'effets UNDAF/ Programme de pays : (1) Nombre de communes urbaines et rurales ayant accès à une énergie renouvelable (Base: 0 ; Cible : 25); (2) Nombre de communes ayant intégré dans leur plan de développement local des pratiques de résilience, d'adaptation et/ou d'atténuation au changement climatique (Base : 25 ; Cible : 100) ; (3) % du territoire national couvert par les aires protégées (Base : ND ; cible : 20%) ;

Plan Stratégique 2008- 2013 : Focus areas (Environment and Sustainable Development)- **Key Result Areas** (Mainstreaming environment and energy)- **Provisional Corporate Outcome :** (i) Strengthened national capacities to mainstream environment and energy concerns into national development plans; (ii) Policies, institutions and programs for environmental sustainability and energy that are pro-poor and gender sensitive developed, funded and implemented through national development plans and systems

Stratégie de partenariat: Le Gouvernement veillera à la mise en place d'un environnement institutionnel et réglementaire favorable à la préservation et à la conservation des ressources naturelles et à la gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles. Le PNUD/ GEF apportera une assistance technique et financière dans la planification, l'identification et la programmation des investissements ainsi que le suivi pour la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique. Il fournira également une assistance directe aux zones vulnérables pour promouvoir les technologies adaptées, protéger les forêts et la biodiversité et restaurer le couvert végétal. D'autres partenaires comme le PAM, le CILSS, l'ONUDI et les ONG spécialisées apporteront des contributions financières et techniques à la revue des politiques et à la mise en œuvre des projets et programmes de gestion de l'environnement. **Mécanismes de suivi :** Rapports d'activités trimestriels consolidés par l'Unité de Gestion du Programme; réunions trimestrielles des partenaires réunis au sein de Groupe thématique ou du Comité d'Effet sous l'égide du Ministère en charge de l'environnement et la coordination technique du Ministère du Plan et de l'UCC.

Produits du CP attendus	Activités	CHRONOG				Fonds	LB	Montant USD
		I	II	III	IV			
Produit 1 : Les outils de planification, de gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et du cadre de vie sont élaborés ou révisés pour intégrer les aspects de changement climatique, la	1.1 Elaboration du Document d'Appui au Programme Energie et Environnement 1.2 Révision des SDAU, des PI et des PDL en vue d'intégrer les aspects changements climatiques					4000	71200	25 000
						4000	71300	6 000
						4000	71600	8 000
						4000	72100	15 000
						62160	72100	130 000
						62160	71300	10 000

alg

Conservation de la Diversité Biologique et la Dégénération des Terres. Indicateurs: document stratégique de programme produit et validé; 2 schémas directeurs, 6 PDL et 5 PI intègrent les aspects cc; 500 exemplaires de la PNE produits et distribués, arrêté d'approbation du PAN-LCD produit, stratégie sur la biodiversité revue et adoptée, plan foncier de Ratoma disponible	1.3 Diffusion des documents de la PNE, du Plan Quinquennal d'Investissement et du PAN-LCD		NEX	4000	72100	Contractual service companies	25 000
	1.4 Révision de la stratégie de la Conservation de la Biodiversité et son intégration dans les plans/programmes sectoriels			62000	71400	Contractual service-Individuel	20 000
				4000	71400	Contractual service-Individuel	20 000
				62000	71600	Travel	15 000
				4000	71600	Travel	10 000
				62000	72100	Contractual service companies	50 000
				62000	72200	Equipment and fourniture	5 000
				62000	73200	Entretien des locaux	2 000
				62000	73300	Entretien mat informatique	5 000
				62000	74200	Printing and edition	10 000
				4000	74200	Audio Visual -Print prod costs	5 000
	1.5 Elaboration de plan foncier des Communes urbaines et rurales			4000	71200	Int-consul	15 000
				62000	71200	Int-consul	25 000
				62000	71300	local-consult	25 000
				4000	72100	Contractual service companies	40 000
				4000	72100	Contractual service companies	30 000
	1.6 Renforcement des capacités des cadres des services centraux, déconcentrés et des Points Focaux en matière d'économie de changement climatique (formation et outils pédagogiques)			BND			0
			4000	71300	local-consult	25 000	
			62160	71200	Int-consul	50 000	
			62160	71600	travel	10 000	
			62160	72100	Contractual service companies	25 000	
1.7 Renforcement des capacités des services déconcentrés et des acteurs (ONG, OCB) en matière de CC, de GDT et de		NEX	4000	72100	Contractual service companies	30 000	

Produits du CP attendus	Activités	CHRONOG				Resp	Fonds	LB		Montant	
		I	II	III	IV					USD	
Produit 2: Une stratégie nationale d'énergie durable pour tous (ER, EE et accès aux services énergétiques) élaborée, adoptée et mise en œuvre. Indicateurs: Document de stratégie élaboré, adopté et diffusé; Nombre de cadres formés; document de projet disponible	2.1 Elaboration du document de Stratégie d'énergie durable pour tous						4000	71200	Int-consul	60 000	
								71600	travel	10 000	
						NEX		71300	local-consult	6 000	
	2.2 Organisation d'un atelier de formation des parties prenantes sur les Energies Renouvelables							4000	72100	Contractual service companies	20 000
							NEX	62000	71200	Int -Contractual	28 000
							NEX	62000	71300	Local consultants	12 000
							NEX	62000	71600	Travel	4 000
	2.3 Elaboration du document de projet sur le biogaz (PPG)							62000	74200	Fournitures	1000
							NEX	62000	74500	Divers	5000
							NEX	62000	75700	Atelier	10 000
				NEX	4000	72100	Contractual service companies	25 000			
SOUS TOTAL PRODUIT 2											
SOUS TOTAL PRODUIT 2 PNUD											
181 000											
SOUS TOTAL PRODUIT 3 FEM											
60 000											
SOUS TOTAL PRODUIT 2 B ND											
0											

acj

Produits du CP attendus	Activités	CHRONOG				Resp	Fonds	LB	Montant	
		I	II	III	IV				USD	
<p>Produit 3 : Les modes et les moyens d'existence dans les zones vulnérables (zones du littoral, du Nord et de transition) sont résilients au changement climatique et les communautés s'adaptent aux impacts induits. Indicateurs: 2.500 ha réhabilités; 1600 Foyers améliorés fabriqués et distribués; 4 fumoirs améliorés; 100 ruches fabriqués et distribués, 5 bureaux/logements munis de systèmes d'éclairage; 1500 ha de zones dégradées restaurées; 750 exploitations agricoles tenant compte du cc;</p>	3.1 Réhabilitation/Aménagement de périmètres agricoles en zone côtière					NEX	62160	72100	Contractual service companies	150 000
	3.2 Diffusion de technologies d'adaptation au changement climatique en zone côtière						62160	72100	Contractual service companies	80 000
	3.3 Appui à la diffusion des résultats de tests de variétés de riz résilientes en zone côtière					NEX	4000	72100	Contractual service companies	45 000
	3.4 Restauration de zones dégradées (installation des pépinières, récolte des semences forestières, plantation, mise en défens et entretien)					NEX	62160	72100	Contractual service companies	60 000
						NEX	62160	71600	Travel and DSA	71 117
						NEX	62160	71200	International Consultant	108 500
						NEX	62160	71300	Local Consultants	35 750
						NEX	62160	72100	Contractual service companies	102 000
						NEX	4000	72100	Contractual service companies	15 000
						NEX	4000	71400	ind cont servces	40 000
						NEX	62160	71400	ind cont services	26 000
						NEX	62160	71500	VNU	15 000
						NEX	62160	72200	Equipment and furnitures	181 900
						NEX	62160	73400	location et rép autres eqpmt	7 000
						NEX	62160	74100	Services professionnels	2 750
					NEX	62160	74200	audio visual prod	4 000	
					NEX	62160	74500	Divers	4 700	
	3.5 Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés au changement climatique des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali									

aly

SOUS TOTAL PRODUIT 3 BND 0

Produits du CP attendus	Activités	CHRONOG				Resp	Fonds	LB	Montant		
		I	II	III	IV				USD		
Les Plans d'Aménagement	4.1 Assurer l'intégrité écologique des 3 aires centrales des monts nimba					NEX	62000	72100	Contractual service companies	21 500	
	4.2 Appuyer l'élaboration des Plans d'Utilisation Durable des Terres et l'amélioration des revenus des producteurs					NEX	62000	71300	Local Consultant	8 500	
	4.3 Satisfaire les besoins locaux en protéines animales par les pratiques respectueuses de la faune sauvage					NEX	62000	72100	Contractual service companies	12 000	
	4.4 Renforcer les capacités des structures gestionnaires de la réserve						NEX	62000	71300	local-consult	8 000
							NEX	62000	72200	Equipment and fourniture	6 000
						NEX	62000	71200	Int-consult	25 000	
						NEX	4000	71300	local-consult	5 000	
						NEX	4000	71600	Travel	8 000	
4.5 Elaboration et mise en œuvre de plans d'aménagement des forêts					NEX	4000	72100	Contractual service companies	0		
					NEX	BND	72100	Contractual service companies	0		
SOUS TOTAL PRODUIT 4											
SOUS TOTAL PRODUIT 4 PNUD											
SOUS TOTAL PRODUIT 4 FEM											
SOUS TOTAL PRODUIT 4 B ND											
96 000											
13 000											
83 000											

awj

Produits du CP attendus	Activités	CHRONOG				Resp	Fonds	LB	Montant
		I	II	I	V				
Produit 5 : Administration et gestion globale du Programme assurée avec efficacité et efficience									USD
	Personnel					NEX	4000	71400	69 000
						NEX	4000	71400	45 000
						NEX	4000	71400	22 000
						NEX	4000	71400	20 000
	Aménagement des bureaux					NEX	62160	71400	60 000
						NEX	62160	73400	3 000
						NEX	BND	73100	-
	Equipement					NEX	4000	72200	5 000
						NEX	4000	72200	80 000
						NEX	62160	72200	15 000
						NEX	4000	72300	10 000
	Carburant					NEX	4000	72300	30 000
						NEX	62160	72301	20 000
						NEX	62000	72300	-
						NEX	4000	72500	5 000
						NEX	62000	72500	-
	Fourniture de bureaux					NEX	62160	72500	8 000
						NEX	4000	73400	20 000
	Maintenance équipement et matériel					NEX	4000	73400	8 000
					NEX	62000	73400	-	
					NEX	62160	73400	15 000	
Voyages					NEX	4000	71600	35 000	
					NEX	62000	71601	-	
					NEX	62160	71600	40 000	
Loyers					NEX	62160	73100	10 000	

deaf

